REVUE DE PRESSE

Samedi 8 juin 2019

L'infographie

56% des vacanciers Français partiront en France cet été

Le BUDGET vacances des Français

2.201 €

+ 10% par rapport à l'année passée

Les LIEUX choisis par les estivants

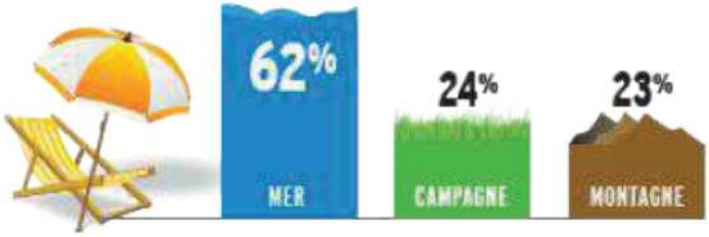

Les PAYS choisis par les Français

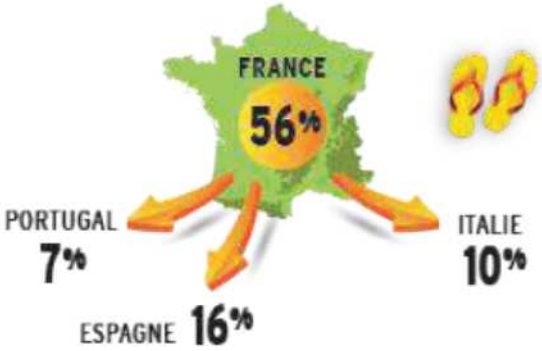

TOP 10 des SITES à visiter selon les Européens

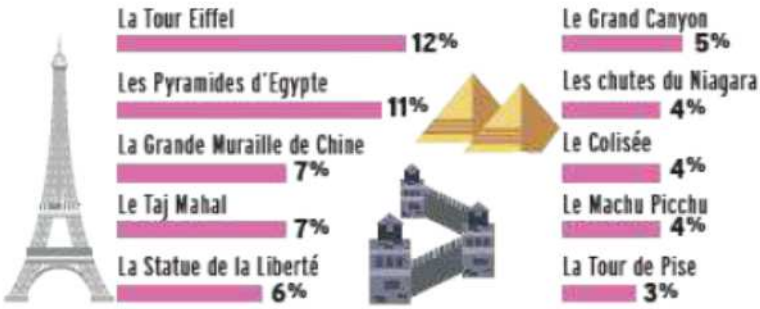

Source : étude réalisée par Ipsos pour Europ Assistance sur un échantillon de 12.000 personnes en Europe entre le 18 mars et le 10 avril 2019, selon la méthode des quotas

INFOGRAPHIE CL

Tempête en Charente: des interventions, pas de blessé

Miguel a soufflé sur la Charente, hier, sans faire de gros dégâts. Des arbres et des branches sont tombés, des foyers privés d'électricité.

À Cognac, les banderoles des festivals avenue Victor-Hugo n'ont pas résisté à la rafale. Photo CL

Le vent a soufflé fort, hier après-midi sur la Charente, mais la tempête Miguel a relativement épargné le département qui avait été placé en «vigilance jaune vent violent» pour la journée.

Des coups de vent mais pas de dégâts majeurs. En milieu d'après-midi, le centre opérationnel des pompiers, très sollicité, avait réceptionné une cinquantaine d'appels, la plupart pour des fils électriques, des arbres, des branches à terre sur la voie publique.

Tous les secteurs du département ont été impactés, plus précisément dans les environs d'Angoulême, Chabanais, Cognac, Confolens, Ruffec, Villebois.

Une trentaine de pompiers ont été mobilisés sur le terrain. Ils interviennent de concert avec les équipes techniques de municipalités et du département, ainsi que la DIRa et la DIRco sur les routes nationales.

Dans les secteurs d'Exideuil, Maine-de-Boixe, Montemboeuf, quelques arbres sont tombés sur la chaussée, vite dégagés, sans provoquer d'accidents.

Cela a aussi été le cas du côté de Sers, ou La Couronne, de Chadurie, aussi, où la Départementale 5 a dû être déviée pendant près de trois heures, le temps de tronçonner un gros chêne en travers de la route, ont précisé les gendarmes.

À Vouzan, le maire, Thierry Hureau, a vu le tilleul qui trônait devant la mairie tomber sur la chaussée. Il n'y a pas eu de blessé.

À Cognac, des branches d'arbres ont été projetées au sol. En ville, les banderoles qui annoncent les festivals de l'été n'ont pas résisté aux rafales de vent.

Le chiffre

124 En kilomètre heures, les rafales les plus fortes enregistrées hier à 11 heures sur les îles de Ré et d'Oléron. des pointes à 96 km/h ont été enregistrées à La Rochelle, 86 km/h à Bordeaux, et même 117 au cap Ferret. C'est en Charente-Maritime que la tempête Miguel a été la plus violente. Des restrictions de circulation ont dû être imposées aux usagers des ponts de Ré et d'Oléron, interdits aux deux-roues et aux véhicules les plus imposants. À Royan, un catamaran de sport s'est envolé, a été propulsé de l'autre côté d'un muret pour s'immobiliser sur la piste cyclable qui longe la grande plage.

Privés d'électricité

Hier, en fin d'après-midi, vers 18 heures, 473 foyers étaient toujours sans électricité dans le département, plus particulièrement concentrés sur les communes de Champagne-Mouton, Marcillac-Lanville, Chabanais et Villejésus, dans une moindre mesure dans le secteur de Nonac.

D'autres clients, individuels, restaient encore sans électricité, selon Enedis. Ils étaient 600 à 17 heures, 1 400 au plus fort de la tempête. Enedis en avait recensé 3 700 à 17 heures en Charente-Maritime, le département de Poitou-Charentes le plus impacté.

Toutes les équipes de l'électricien sont à pied d'œuvre pour rétablir le service. Un maximum de techniciens avaient été «pré mobilisés» dès jeudi soir en prévision de la tempête. Ils espéraient pouvoir rétablir une grande majorité de clients, précise Enedis en cette fin d'après-midi.

La SNCF aussi a souffert des vents violents. L'opérateur a préféré prendre les devants et supprimer tous les TER à destination de Royan, ainsi que l'Intercités à destination de La Rochelle en fin de journée.

Plus au sud dans la région, des TGV ont accusé de sérieux retards, jusqu'à deux heures en début d'après-midi, entre Bordeaux et la frontière espagnole. Mais ils n'ont pas été impactés entre Angoulême et la capitale.

Le plafond de la maternelle

À l'école maternelle Pierre-de-Ronsard, dans le quartier de Ma Campagne à Angoulême, un coup de vent a créé un violent appel d'air et une partie du faux plafond d'une classe s'est décrochée. Par chance, à 14h30, c'était l'heure de la sieste et les 27 élèves étaient en train de dormir dans le dortoir. Ils ont tout de même été mis en sécurité dans une autre salle, au cœur du bâtiment, à l'abri des rafales. «Ils ne se sont rendu compte de rien» précise la directrice.

De nombreux automobilistes se sont retrouvés face à des arbres en travers, comme ici à Sers. Repro CL.

L'Établissement français du sang tire la sonnette d'alarme

Amélie BORGNE
a.borgne@charentelibre.fr

Les réserves de sang sont en baisse partout en France, y compris en Charente. Une campagne de sensibilisation sera lancée ce mardi 11 juin.

6 614 dons de sang au 1er juin 2019 contre 6 904 un an plus tôt pour la Charente; 108 397 dons contre 106 154 aux mêmes dates en Nouvelle-Aquitaine: comme au niveau national, le nombre de dons est en baisse dans la région, ce qui alerte le personnel de l'Établissement français du sang (EFS). Au point que ce dernier vient de lancer une vaste campagne de communication qui démarre ce mardi 11 juin, à l'approche de la Journée mondiale des donneurs du sang, le 14 juin. *«Cette campagne revêt un caractère urgent car nos réserves de sang baissent*, déplore le Dr Sophie Rambeau-Octeau, responsable des prélèvements en Charente. *Depuis quelques mois, en Nouvelle-Aquitaine, nous recevons des dons en deçà de nos prévisions, environ 10 à 15 % en moins.»*

> On n'en est pas encore à repousser des opérations car nos réserves nous permettent quand même de tenir sur plusieurs jours, mais on commence à s'inquiéter.

70 poches par jour

La Charente compte environ 7 000 donneurs, réguliers ou ponctuels, et récolte en moyenne 70 poches de sang par jour, à raison de cinq collectes mobiles par semaine. À l'hôpital de Girac, environ 20 à 50 poches sont utilisées chaque jour pour les transfusions. *«On n'en est pas encore à repousser des opérations car nos réserves nous permettent quand même de tenir sur plusieurs jours, mais on commence à s'inquiéter.»*

L'une des raisons évoquées pour expliquer la baisse des dons serait la période des ponts et des vacances, où il est plus difficile de mobiliser les donneurs. *«Il n'y en a pas assez pour compenser l'absence de collecte les jours fériés*, poursuit la responsable des prélèvements sanguins. *Le profil des donneurs est un peu vieillissant, on voit beaucoup d'hommes de plus de 50 ans, même si la moyenne d'âge est de 35-40 ans. Mais mis à part cela, on ne sait pas vraiment pourquoi les dons baissent au niveau national. On s'interroge donc sur la manière de solliciter les nouveaux donneurs.»*

Pour le Dr Sophie Rambeau-Octeau, responsable des prélèvements en Charente, il y a urgence. Photo Majid Bouzzit

Cela passe aussi par l'utilisation des réseaux sociaux. Une application mobile Don de Sang est également disponible depuis peu. Elle permet aux donneurs de se créer un profil et de repérer où sont organisées les collectes.

La campagne de communication «Don de sang # prenez le relais» s'étendra du 11 juin au 13 juillet. Le 14, plusieurs animations seront organisées à Angoulême pour renforcer le noyau urbain des donneurs. Une calèche avec cheval sillonnera les rues pour acheminer les volontaires sur le lieu de collecte. Des animations seront organisées pour les enfants des donneurs (sculpture de ballons, école de cirque...).

Une motion en faveur des dons

Lors de sa commission permanente, vendredi matin, le conseil départemental de Charente a voté une motion pour encourager les dons de sang, plasma, gamètes, plaquettes, moelle osseuse et d'organes. «Parce que chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des personnes malades et qu'aucun autre produit ne se substitue au sang des donneurs bénévoles, le Département de la Charente souscrit à cette mobilisation. En Charente, plus de 620 collectes ont été organisées en 2018 soit par les 35 amicales des donneurs de sang bénévoles partout dans le département, soit directement sur le site de l'Établissement français du sang, au centre hospitalier de Girac. L'année dernière, plus de 1300 nouveaux donneurs bénévoles ont rejoint les rangs des personnes déjà engagées dans cette démarche à la fois généreuse et éthique [...] Le don est un acte citoyen et solidaire, parfaitement encadré sur le plan médical. Son importance vitale justifie cet encouragement qu'entend porter le Département de la Charente, en contribuant à informer et à sensibiliser sur ce geste altruiste et intime qui va au-delà de la simple générosité. Les conseillers départementaux appellent massivement toutes celles et ceux dont la santé le permet à s'engager dans un don pour ainsi réduire l'attente de tous ceux qui sont concernés», peut-on lire dans un communiqué.

■ Il est officiellement candidat à la mairie de Cognac ■ Jonathan Muñoz quittera son poste de directeur de cabinet dans un mois ■ Pour mener campagne.

«Mon adversaire, ce sera le Rassemblement national»

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Un slogan, «Cognac en commun», un logo et une grande équipe rassemblant, dit-il, une centaine de personnes. Jonathan Muñoz n'a pas attendu l'annonce officielle de Michel Gourinchas, lundi matin, pour se mettre au travail.
Désormais officiellement candidat à la mairie de Cognac, l'ex-patron du PS en Charente se projette dans la campagne. Si, légalement, il est obligé de démissionner de son poste de directeur de cabinet en septembre, le conseiller régional quittera la mairie dès la mi-juillet. Pour travailler sur un projet dont il a écrit les grandes lignes. Et qu'il expliquera dans un courrier envoyé aux Cognaçais début septembre, déjà rédigé *«à 95 %»*.

L'an dernier, vous posiez trois conditions pour être candidat: que Michel Gourinchas ne se représente pas, que les impôts n'augmentent pas et que votre candidature soit discutée avec l'équipe actuelle. Tout est réuni?
Jonathan Muñoz. Oui. La discussion a eu lieu. Une majorité de l'équipe est favorable à ma candidature.

Combien vont vous suivre?
Quatre ou cinq sur les 26 membres de la majorité actuelle. Certains préfèrent arrêter parce qu'ils ont déjà fait douze ans de mandat ou parce que l'âge est là.

Avez-vous commencé à constituer votre liste?
Je me suis entouré d'une centaine de personnes, que je vais réunir avant l'été pour poser les bases. Ce sont des gens que j'ai rencontrés au cours de ces douze dernières années, des citoyens cognaçais, des membres d'associations, des acteurs économiques...
L'idée, c'est d'avoir une vision large pour construire Cognac 2030. Certains souhaitent apporter leur regard mais ils ne veulent pas forcément être élus.
Il y en a d'autres avec qui on a commencé à parler de liste... Mais on ne la dévoilera pas avant février.

Vous avez déjà commencé à travailler sur le projet...
On a les thématiques. Les groupes de travail vont fixer les grandes orientations et les objectifs. Mais nous voulons être dans la co-construction avec les habitants. Il y a trois axes: Cognac doit être exemplaire dans le quotidien des Cognaçais, exemplaire dans la transition écologique et exemplaire dans la solidarité.

«L'idée, c'est d'avoir une vision large pour construire Cognac 2030», indique Jonathan Muñoz, qui dit s'être entouré d'une centaine de personnes pour construire son projet. Photo J. P.

Par exemple?
La question de la propreté, c'est un axe fort du programme, une attente forte. Mon souhait, c'est de travailler à un plan propreté avec les agents de la ville, les habitants, l'association des commerçants. Lutter contre les dépôts sauvages autour des points d'apport volontaire. Se poser la question: comment est-ce qu'on est plus efficient sur le nettoyage des rues et des poubelles? J'aimerais mettre en place une brigade verte, mener une campagne de sensibilisation «Mon quartier propre» pour diffuser les bons gestes à adopter.

Les villes, et Cognac ne déroge pas à la règle, sont de plus en plus contraintes par le budget. Les marges de manœuvre sont limitées...
Nous voulons construire un projet financé et finançable. Cela implique d'être innovant dans notre façon de faire, d'aller voir le monde économique pour travailler en synergie, réorienter les actions pour chercher les sources d'économie. Au cours de ces deux mandats, la Ville s'est désendettée. L'endettement est passé de 30 millions à 28 millions, malgré les baisses de dotations de l'État et de l'agglo. Il y a encore des économies possibles à réaliser. Tout le monde a conscience de ces contraintes. Je n'imagine pas qu'un candidat propose des choses farfelues.

> Une ville qui s'appelle Cognac et qui se renfermerait sur elle-même,ce serait catastrophique.

Le Rassemblement national a obtenu 21,08 % des suffrages aux européennes, à Cognac. Comment allez-vous prendre en compte ces électeurs?
Quand on analyse les résultats, il y a 90 personnes de plus qu'en 2014 qui ont voté RN. Les chiffres sont donc plutôt stables. Mais ces électeurs ne doivent pas être oubliés. À Crouin, on doit accentuer le projet urbain du quartier. Il va falloir qu'on travaille avec les habitants sur la réhabilitation. Pendant cette campagne, mon adversaire, ce sera le Rassemblement national. Une ville qui s'appelle Cognac et qui se renfermerait sur elle-même, ce serait catastrophique. Les autres candidats sont démocrates. Ce sont des concurrents, pas des adversaires.

Et les écologistes?
Les écolos ont toujours fait de bons résultats aux élections européennes. Je ne pense pas qu'il faut être dans le «je suis plus vert que vert». Je ne vais pas aller à la chasse des électeurs écolos. Il faut proposer quelque chose de cohérent. Mon idée, c'est qu'on arrive à travailler sur le patrimoine vert comme on a travaillé avec Vincent Bretagnolle sur Ville d'art et d'histoire. En parallèle, proposer des véhicules électriques aux agents de la ville, mettre des bornes en centre-ville, créer davantage de pistes cyclables...

Votre liste, elle sera de gauche?
Je ne suis plus au Parti socialiste mais je reste un homme de gauche. Je porte un projet pour Cognac avec les valeurs qui sont les miennes mais mon équipe sera ouverte.

Si vous êtes élu, vous viserez la présidence de l'agglo?
Je rencontrerai Jérôme Sourisseau en septembre.
Cognac devra avoir une place importante dans l'organisation de l'agglo, mais non, je ne briguerai pas la présidence.

Le chiffre

9 experts en spiritueux étaient à Cognac cette semaine pour obtenir le titre de «Cognac educator». Pour acquérir cette labellisation de l'Interprofession du cognac, ils ont passé trois jours en immersion totale. À l'issue de leur séjour, les candidats se

sont présentés à un examen écrit puis à un oral face à un jury de professionnels négociants, viticulteurs et journaliste.
Cette session 2019 a obtenu un taux de réussite de 100 %. Les lauréats se sont vus remettre un diplôme validant leurs connaissances sur le cognac et leur capacité à les transmettre (Repro CL).
Véritables relais sur les marchés, ces nouveaux «Cognac educators» animeront des conférences sur le cognac, interviendront en «masterclass» et participeront à des actions de l'Interprofession.
L'objectif est qu'ils partagent leur passion pour cette eau-de-vie avec des prescripteurs: cavistes, restaurateurs, barmen, mixologistes, mais également des amateurs éclairés, dans plus d'une vingtaine de pays.

CIRCULATION

Les rues à éviter à Cognac. En raison de travaux, des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place avenue Victor-Hugo, bd de Paris et rue de la Pallue jusqu'au 28 juin; rue Houlette mercredi 12 juin; avenue Victor-Hugo et rue Racine du 13 au 24 juin.

CONCERT

«Viva Italia Musica» à l'église Saint-Antoine. Pour sa 37e saison musicale, l'association «Chorales en Charente» organise un week-end de concerts, du 14 au 16 juin, dédiés à la musique baroque italienne. Au programme: le *Stabat Mater* de Pergolèse et le *Gloria* de Vivaldi avec un rassemblement de choristes amateurs du département et la participation de solistes et de musiciens professionnels de Nouvelle-Aquitaine, soit 80 exécutants. La première représentation aura lieu vendredi 14 juin à 20h30 à l'église Saint-Antoine. Les autres auront lieu samedi 15 juin à 20h30 à l'église Sacré-Cœur d'Angoulême et dimanche 16 juin à 17h au Prieurale de Marcillac-Lanville. Les billets sont disponibles à la vente dans les offices de tourisme charentais: 20€ sur place, 18€ en prévente, gratuit pour les - de 12 ans.

Les tricoteuses émaillent la mairie de Châteaubernard

Les œuvres colorées d'un groupe de passionnées de tricot habillent les arbres et le mobilier urbain, près de l'hôtel de ville.

L'atelier «Tricot'thé» se réunissait depuis novembre. Leur projet a été dévoilé cette semaine. Photo CL

Le voile est enfin levé sur la mystérieuse activité des tricoteuses du «Tricot'thé», cet atelier initié il y a huit mois par la médiathèque de Châteaubernard. Mardi soir, sur la place qui sépare la médiathèque de la mairie, le temps menaçant n'a pas empêché le ballet des escabeaux, des ciseaux et des aiguilles. On s'affairait autour des arbres et du mobilier urbain pour les habiller de larges bandes multicolores, de pompons et de décorations diverses, tricotés ou crochetés avec de la laine de récupération.

Un festival d'imagination et de créativité, à regarder rapidement, aussi bien en détail que dans son ensemble. D'autant qu'il s'agit d'une œuvre éphémère, qui se patinera et s'usera avec le temps. En se baladant autour du site de l'hôtel de ville, on découvre notamment des troncs gainés de carrés chatoyants, des petites scènes champêtres, des bancs parés de bandes colorées, ou encore deux vélos qui attendent le passage des randonneurs du mois d'août.

> **On s'attendait à quelque chose de très beau, mais ça dépasse toutes les espérances.**

Conçu en novembre, le projet «Tricot'thé» avait immédiatement conquis un groupe de dames qui a grossi de mois en mois. Tout en gardant secret leur but final, elles se sont retrouvées chaque premier mercredi du mois afin de travailler ensemble, de mettre en forme ce qu'elles avaient réalisé chez elles (avec le soutien efficace de la commerçante Stéphanie Bernaudin) tout en papotant dans une joyeuse ambiance.

Dominique Petit, adjointe à la culture, y voit davantage que du tricot et du crochet. Elle préfère parler de *«tricot urbain»* et salue *«une vraie réussite, aussi bien par la façon de faire que par le résultat (...). La commission culture s'attendait à quelque chose de très beau, mais ça dépasse toutes les espérances»*.

L'élue, qui situe cette réalisation dans la lignée des sapins extraordinaires (œuvres collectives, utilisation de matériaux de recyclage), souhaite continuer ces *«collectifs éphémères et fédérer des quartiers autour de projets artistiques»*.

En espérant que l'année prochaine une nouvelle idée stimule les imaginations.

Pierre NAU

Base aérienne

Les élèves pilotes ont inauguré le nouvel avion

Les Pilatus PC21 ont été réceptionnés fin août. La première promotion d'élèves pilotes a commencé à s'en servir mardi, accompagnée des instructeurs de la base aérienne 709.

Photo D. Pujo, Armée de l'air.

Les treize élèves de la première promotion de l'école de pilotage de la base aérienne de Châteaubernard ont découvert mardi leurs nouveaux avions. Les PC21 de l'avionneur suisse Pilatus ont été réceptionnés fin août afin de succéder aux TB30 Epsilon de l'école de pilotage de l'armée de l'air, mais aussi aux Alpha Jet utilisés par les futurs pilotes de chasse.
Pour mémoire, la BA709 a commencé à reprendre la mission de l'école de Tours et formera une centaine de militaires par an d'ici à 2020. Les premiers d'entre eux ont effectué, cette semaine, 180h de vol et 140 h d'entraînement sur des simulateurs. Leur formation durera 18 mois, au terme desquels ils deviendront pilotes de chasse. Pour eux comme pour la base, ces premiers vols ont représenté un grand moment. *«Malgré le stress propre à l'apprentissage et à l'évaluation, j'ai savouré pleinement ce premier vol qui gardera une place toute singulière dans ma mémoire»*, confie le lieutenant Maxime à sa descente d'avion, devant le regard de son parrain, le lieutenant-colonel Nicolas.

COMMERCE

Un mini «Grand Frais» en vue près de Burger King

Si le projet d'installation de Grand Frais à la ZAC Bellevue est toujours perdu dans les limbes (1), une autre enseigne du groupe pourrait bien ouvrir à La Trache prochainement. Le mois dernier, une demande de permis de construire a été déposée en mairie de Châteaubernard par la société Lou et compagnie, au nom de l'enseigne Fresh, afin d'ériger un bâtiment de 1.252m² sur les anciens terrains de Rouby industrie, où se trouve déjà Burger King. Fresh est une franchise développée depuis fin 2017 par Grand Frais. Les magasins sont plus petits que ceux de l'enseigne phare (autour de 500m² de surface de vente au lieu du double) et plutôt destinés aux villes moyennes.

Le dossier est en cours d'instruction aux services techniques de la Ville.

(1) Grand Frais a réservé un terrain dans la zone au printemps 2018 mais aucune demande de permis n'a encore été déposée.

CHÂTEAUBERNARD

Expo-vente des Petites Mains de Dizedon. Les Petites Mains de Dizedon organisent une exposition-vente de leurs réalisations, vêtements, sacs, accessoires. En famille ou entre amis, venez leur rendre visite pour un moment convivial. Samedi 8 juin, de 10h à 18h, 6 rue Nouvelle à Châteaubernard, 05.45.36.44.05.

Spectacle de danse de l'école Estelle Simon au Castel. L'école de danse Estelle-Simon présente son spectacle de danse de fin d'année au Castel les vendredi 14 et samedi 15 juin à 20h30 et le dimanche 16 juin à 16h. La billetterie sera ouverte au Castel mercredi 12 juin de 14h à 20h et jeudi 13 juin de 17h à 20h. Tarifs 15 €, 10 € pour les moins de 12 ans. Contact au 06 75 72 63 43.

Un vignoble planté à l'Ampélopole

Pour Francis Bouchereau, ces plants pourraient remplacer l'ugni blanc. Photo CL

Du rond-point de l'Abaca, les usagers de la route voient entre l'Ampélopole et le centre de traitement à l'eau chaude, une forêt de poteaux métalliques. En effet, sur une petite parcelle d'une dizaine d'ares, ils ont été implantés et, depuis le 6 juin, des filets paragrêle sont installés par une entreprise spécialisée d'Anjou. Sébastien Julliard, directeur du CVC, précise qu'il *«s'agit de faire avancer, dans le cadre du projet Martell, la recherche pour la viticulture de demain»*.

Sans entrer dans le détail, il s'agit de la plantation de 350 plants de variétés différentes mais proches des «faux frères», installés dans des pots de 30 litres remplis de terreau, et de 50 autres plants traditionnels dispatchés dans l'ensemble et qui serviront de témoins. Ces plants ont été semés en 2016 et 2017 à l'Ampélopole, sont issus de croisements naturels, sans OGM, et élevés soigneusement. Sébastien Julliard précise que *«l'objectif est d'évaluer leur croissance et leur capacité à résister aux maladies telles le mildiou et l'oïdium»*.

Cette plantation sera suivie pendant trois ans par les membres du CVC, des ingénieurs stagiaires, des bénévoles qui observeront le comportement des plants et compareront avec les plants témoins jusqu'à la première récolte.

Francis Bouchereau, administrateur du centre de traitement à l'eau chaude, précise: *«À chaque plant que je mets en pot, je me dis que c'est peut-être celui-ci qui remplacera l'ugni blanc dans quelques années»*.

L'Abaca de Cherves s'offre Tété et Pierre-Emmanuel Barré

Le «sale con» de l'humour et le conteur guitariste sont les deux têtes d'affiche de la salle de spectacles, qui entame sa 4e saison à la fin du mois.

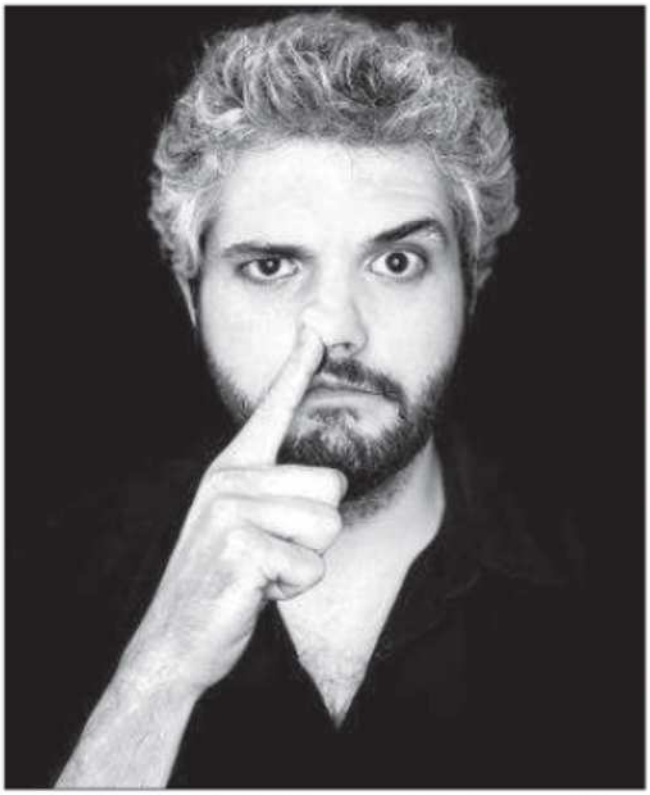

L'humoriste à scandale (à g.) jouera en février. Auparavant, le programme national s'ouvrira avec Tété, le 20 septembre. DR

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Après Christophe Alévêque (2016), Guillaume Meurice (2017) et Alex Vizorek (2018), l'Abaca de Cherves-Richemont pousse l'impertinence d'un cran avec l'humoriste Pierre-Emmanuel Barré, tête d'affiche de la quatrième saison de l'équipement municipal. *«Celui-là, il est vraiment barré»*, se méfie déjà l'adjointe à la culture Christiane Jaulin, qui a présenté le programme complet hier soir.

Comme ses prédécesseurs, celui qui se fait appeler «sale con» sur les réseaux sociaux est passé par les ondes de France Inter. À la différence qu'il en a claqué la porte et qu'il se lâche bien davantage scène. *«Vous aimez l´humour bienveillant et jamais vulgaire? Alors allez voir Kev Adams, je ne veux pas de vous dans ma salle»*, prévient le comique sur son site internet. Un plaisir coupable que les amateurs de trash ne manqueront pas le 29 février 2020, puisque les dates de Pierre-Emmanuel Barré sont complètes, la plupart du temps.

> **Vous aimez l'humour bienveillant et jamais vulgaire ? Alors allez voir Kev Adams.**

Auparavant, dès le 20 septembre, la salle recevra le chanteur franco-sénégalais Tété, dont la pop mêlée de folk trouve un public de plus en plus large. Il jouera son septième album «Fauthentique».

Le 23 novembre, place au théâtre musical avec le duo américano-toulousain «The band from New York», qui embarque le public dans une suite d'hommages (Elvis, Brel, Claude François) et de performances burlesques.

C'est la coutume, ou plutôt la volonté de la commune: il y aura aussi un spectacle pour enfants avec «La grande cuisine du petit Léon», le 26 janvier (dès 3 ans). Ainsi que deux soirées réservées à des spectacles scolaires, le 12 mars prochain.

Enfin, la programmation nationale se terminera le 3 avril 2020 avec le duo féminin Isaya, qui a gagné le prix Blues passions l'année dernière.

Programme et réservations à partir de lundi sur labaca.cherves-richemont.com.

Hennessy déplace ses Quais

La programmation locale débute dès le 29 juin avec la pièce «C'est tout» des Chérubins en folie de Ste-Sévère. Le 24 août, cinéma en extérieur («Belle et Sébastien 3»). Le 15 septembre, thé dansant. Puis une première, le 2 octobre avec «Dans mon salon» d'Agnès Jaoui, dans le cadre des Quais d'ici et d'ailleurs de Hennessy. Le 5 octobre, les Charentais de Brins de femme donneront leur Cabaret, avant le concert classique Symphonia (30 novembre) et le nouveau spectacle du Théâtre des Borderies (31 janvier).

Gérard Seguin s'effacera après l'AG

Redevenu président par intérim cette semaine, il annonce la convocation rapide d'une assemblée générale et passera la main.

Thierry CHÂTELLIER
t.chatellier@charentelibre.fr

Une double injonction en forme d'ultimatum. Jeudi, dans nos colonnes, Jérôme Sourisseau, président de Grand Cognac, principal partenaire du club, demandait la convocation d'une assemblée générale avant fin juin et une nouvelle équipe à la tête du club de foot communautaire, après le retour de Gérard Seguin à la présidence suite à la démission de Jean-Luc Bardan. Sous peine de geler la subvention (75.000€).

24 heures plus tard, hier, dans les locaux du stade Claude-Boué, à Châteaubernard, Gérard Seguin a annoncé la tenue d'une assemblée générale (le samedi 22 juin dans la matinée) et a affirmé qu'il ne serait pas candidat à la présidence. Les yeux embués de larmes et des trémolos dans la voix...

Car, sans qu'il ne reconnaisse un lien de cause à effet, le futur ex-président Seguin n'a pas caché *«avoir*

Gérard Seguin a annoncé hier qu'il allait se retirer. Photo CL

été blessé» par la charge du président de Grand Cognac.
La voie paraît donc dégagée pour Joël Cordeau, candidat déclaré au poste même si à l'UAC, on n'est jamais à l'abri d'une énième surprise. Sachant que la question qui reste à trancher, c'est la validation ou non de la montée en National 3. Joël Cordeau milite sans réserve pour. Gérard Seguin en a quelques-unes: *«Bien sûr que je suis favorable à la montée, mais il ne faut pas mettre le club en péril»*.
Car ce dernier a terminé la saison avec un déficit de 30.000€. *«C'est deux fois moins que l'an passé»*. Et de rappeler le poids des équipes seniors: *«Sur un budget de 390.000€, les équipes A et B représentent 170.000 €»*.

450.000€ en Nationale 3

Selon lui, pour la saison prochaine, en tenant compte des augmentations mécaniques liées à la montée (hausse des subventions, des aides fédérales, du sponsoring et du public), le club ne pourra pas aller au-delà de 450.000€.
Suffisant pour assurer un maintien? C'est une des questions qui fait débat en coulisses depuis que l'UAC a pris une option au printemps pour la N3.
Et alors que cet hiver, c'est la baisse des IK (indemnités kilométriques) versées aux joueurs qui a généré des tensions. *«Mais il est faux de dire qu'on les a baissés, on les a maintenues»*, se défend Gérard Seguin
Puis, c'est la prime de montée, jugée trop chiche par Olivier Modeste et les joueurs, qui a remis de l'huile sur le feu. *«On a voté une nouvelle prime pour que les joueurs et le staff touchent 250€ chacun»*, détaille Gérard Seguin.
Reste qu'entre lui et Olivier Modeste, le différend remonte à l'issue de la saison dernière et l'échec de l'accession. *«Je reconnais que j'ai été trop impatient. On avait tellement dépensé pour cette montée que j'ai été déçu. Olivier Modeste m'a dit qu'il avait besoin de trois ans et qu'une montée ne se décrète pas. Il avait raison. L'an dernier, on avait sans doute des joueurs plus forts mais moins solidaires»*.
Mais si Gérard Seguin a tant attendu cette montée, il ne l'a pas savouré à sa juste valeur: *«On m'a volé ma montée»*. Touché par la dégradation de ses relations avec les joueurs. *«Il y en a un qui m'a insulté dans les vestiaires. Aujourd'hui, les joueurs refusent de me voir»*.
Tout en reconnaissant que l'élection de Jean-Luc Bardan l'an passé, dans des conditions confuses, après la mise en minorité de Joël Cordeau, pourtant élu président dans un premier temps, a semé les germes de la désunion. *«C'est la génèse. Je reconnais mes torts. Je comprends que Joël ait pu être blessé. Je pense qu'il faut lui tendre la main.»*
Sur les 19 membres du conseil d'administration, quatre ont démissionné ces derniers mois.
Celui qui voulait *«recoller les morceaux»* n'y sera pas parvenu.

Gérard Seguin: «Je ne comprends pas toute cette haine»

Après l'interview de Jérôme Sourisseau parue jeudi dans nos colonnes, Gérard Seguin a répondu point par point aux attaques du président de Grand Cognac.
Problème juridique. *«Si les textes ne disent rien sur la possibilité que le président délégué puisse redevenir président par intérim, ils ne disent pas non plus le contraire»*.
Complainte. *«Il dit que je suis dans la complainte permanente mais c'est normal. On a perdu 35.000€ de subvention en trois ans. Ici, à Claude Boué, on a un zénith avec le budget d'une salle des fêtes»*.
AG en octobre. *«Jamais, je n'ai eu l'intention de convoquer une AG en octobre. C'est un membre de l'autre camp qui a fait circuler cette fausse information»*
Montée en National 2. *«Je lis que Jérôme Sourisseau veut voir le club continuer à monter. Mais connaît-il le budget de l'ACFC qui monte en National 2? C'est un million d'euros.»*
Quitter le Cognaçais. *«Jérôme Sourisseau me demande de quitter le Cognaçais si le club ne monte pas. Et même s'il ne montait pas, je ne comprends pas toute cette haine. Ma famille a été profondément blessée. Je lui rappelle que je suis né il y a 58 ans à Cognac, que j'ai grandi à Genté et que ma famille vit dans le Cognaçais»*.

T.C.

De faux steaks pour les pauvres

■ Excès de gras, tissus de mauvaise qualité, amidon et soja... ■ Des tonnes de steaks hachés sans viande ont été fournis en France à des associations d'aide aux plus démunis.

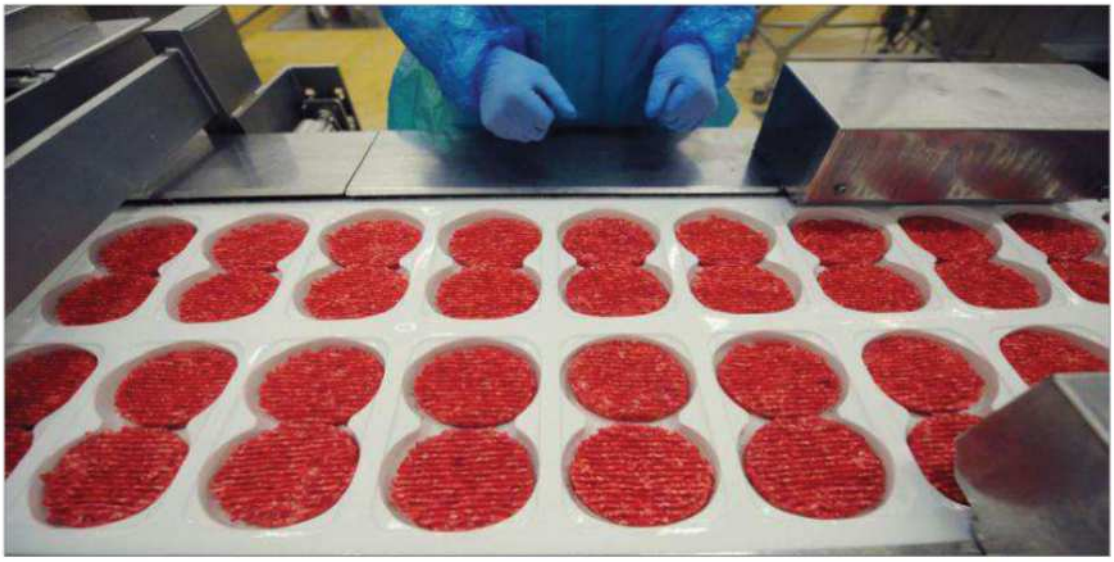

La Croix Rouge, Les Restos du Cœur, le Secours Populaire Français et la Fédération française des banques alimentaires ont reçu ces steaks frauduleux. Photo archives AFP

C'est un nouveau scandale alimentaire qui éclate à destination, cette fois, des plus démunis. 1.500 tonnes de steaks hachés de très mauvaise qualité ont été fournies en France en 2018 à des associations d'aide aux plus démunis: la Croix Rouge, la Fédération française des banques alimentaires, les Restaurants du Cœur et le Secours Populaire, dans le cadre d'un marché financé par le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).
Si ces steaks hachés ne présentent pas de risque pour la santé, leur distribution a été immédiatement interrompue, selon la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) qui a dénoncé hier la *«tromperie»*.

Tromperie en bande organisée

L'affaire, révélée par RTL, commence fin mars lorsque plusieurs associations alertent les autorités sur l'aspect étrange des steaks fournis aux plus démunis. Les contrôles menés par la répression des fraudes sur une quarantaine d'échantillons sont sans appel: aucun ne respecte le cahier des charges du steak haché. Dans ce produit censé contenir uniquement du muscle de bœuf, le seuil de gras était systématiquement dépassé et le rapport collagène/protéines dépassait aussi les normes. Lorsqu'il est faible, il indique un steak de bonne qualité. Des produits exogènes, comme de l'amidon et du soja, ont aussi été retrouvés.
Ces faits susceptibles d'être qualifiés de tromperie en bande organisée peuvent valoir à leurs auteurs deux ans de prison et 1,5M€ d'amende. *«C'est du pénal, on va transmettre au procureur et il est hors de question que ce type d'attitude se reproduise»*, a indiqué sur RTL Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, qualifiant cette fraude de *«choquante et moralement inqualifiable»*.

> Une fraude choquante et moralement inqualifiable.

La viande frauduleuse a été fournie aux associations par une entreprise française s'approvisionnant auprès d'un industriel polonais. Un intermédiaire français a également été identifié. Les noms de ces sociétés n'ont pas été divulgués mais selon une source proche du dossier, la société Voldis fait partie des entreprises citées dans cette affaire. Selon les autorités, l'entreprise en cause s'est dite prête à reprendre la viande concernée et à la remplacer.
En 2015, les Restos du Cœur avaient retiré des steaks hachés déjà reçus du FEAD de la distribution après des suspicions de présence de salmonelle.
«À chaque nouveau scandale, les consommateurs sont laissés dans le flou. On ignore aujourd'hui de quelles entreprises françaises il s'agit. Ont-elles seulement vendu aux associations caritatives? Depuis quand?», s'est interrogée l'association Foodwatch.

100% de muscle obligatoire

En France, pour pouvoir apposer la mention «steak haché de bœuf» sur un produit, il faut qu'il soit composé à 100% de muscle de viande bovine, d'après l'Interbev, l'interprofession bétail et viande. Le cahier des charges du steak haché et l'appellation «muscle» excluent donc, par exemple, le parage - soit les produits non comestibles retirés lors de la préparation -, les viandes de la tête et de la queue, le cœur et la langue.
Pour obtenir les taux de matières grasses, qui doivent obligatoirement être indiqués sur l'emballage, les professionnels assemblent différents muscles, naturellement plus ou moins gras.
En plus du taux de matière grasse, doivent aussi figurer sur l'emballage: le mot «haché», le rapport collagène sur protéines, le numéro de lot, le pays d'abattage et les pays d'origine et d'élaboration. Si le produit comporte un autre ingrédient (par exemple du soja), il peut porter la dénomination «préparation de viande hachée». Dans ce cas, elle doit effectivement contenir plus de 51% de viande hachée.

Le chiffre

10 Un rapport du Sénat publié jeudi estime qu'*«entre 10% et 25% des produits importés en France ne respectaient pas les normes minimales imposées aux producteurs français»*. Il cite notamment le thé de Chine (13%), les piments de la République Dominicaine (16%) et les pistaches des États-Unis (20%). Mais il fustige surtout les produits agricoles non bio importés de l'UE, où les taux de non-conformité étaient en 2017 de 17% pour les viandes fraîches de boucherie, 13% pour les viandes fraîches de volaille, 25% pour les produits à base de viande, 21% pour le lait cru ou les produits à base de lait.
L'ONG Foodwatch a déploré pour sa part en janvier que *«le nombre des inspections sur la sécurité sanitaire des aliments»* soit passé *«de 86.239 en 2012 à 54.000 en 2017, soit 37% de contrôles en moins»*.

Tromperies en série sur des produits importés

La fraude dévoilée hier est le dernier épisode d'une longue lignée de scandales causés ces dernières années en France, qu'il s'agisse d'étiquetage ou de qualité des aliments.

Lasagnes de cheval

En février 2013, le sous-traitant français Comigel, spécialisé dans la confection de plats surgelés distribués dans 16 pays d'Europe, retire tous ses produits après la découverte en Grande-Bretagne de viande de cheval dans des lasagnes censées contenir du bœuf. Selon les autorités françaises, plus de 4,5 millions de produits frauduleux ont été vendus dans 13 pays européens à au moins 28 entreprises. Findus, Nestlé (Buitoni et Davigel), Iglo, Panzani, Ikea, Picard et les marques de distributeurs des principales enseignes retirent des produits.
En 2019, deux anciens dirigeants de l'entreprise française Spanghero et deux négociants néerlandais ont été condamnés pour une succession de «tromperies» entre les Pays-Bas et la France. L'affaire a permis de révéler la complexité et l'opacité des circuits d'approvisionnement et de transformation de certains produits agroalimentaires comme la viande en Europe.

Photo archives AFP

Oeufs au fipronil

La contamination de dizaines de millions d'œufs au fipronil est découverte en août 2017 en Europe. Cet anti-parasite, utilisé sur les animaux domestiques mais interdit dans la chaîne alimentaire, a été vendu de manière frauduleuse par une entreprise néerlandaise à des éleveurs qui l'ont pulvérisé dans leurs poulaillers. Au total, des œufs et des produits dérivés contaminés ont été retrouvés dans 25 des 28 États membres de l'UE. Des millions d'œufs sont détruits et retirés des supermarchés européens, ainsi que de nombreux produits tels que des gaufres ou des brownies.

Photo AFP

Abattage illégal en Pologne

Début 2019, une enquête journalistique dévoile qu'au total 2,7 tonnes de viande polonaise frauduleuse provenant d'un abattoir du nord-est de la Pologne ont été exportées vers 13 pays européens, dont 800 kilos vers la France dont les autorités sanitaires ont réussi à remonter la piste.
Des images filmées par une chaîne de télévision polonaise ont révélé que des vaches paraissant très affaiblies y étaient abattues de nuit, par des employés de confiance, échappant ainsi aux contrôles vétérinaires officiels effectués de jour.

Capture d'écran TVN24

Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
12° 19°	11° 20°	10° 18°	10° 18°

Mardi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
11° 18°	11° 19°	10° 18°	10° 17°

Mercredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
11° 19°	11° 20°	10° 20°	10° 19°

Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
12° 21°	11° 23°	10° 23°	10° 22°

Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
13° 21°	13° 23°	12° 23°	12° 22°

Et si le congé paternité évoluait

SOCIÉTÉ Des études prônent un congé paternité allongé et en partie obligatoire en France dans l'intérêt familial et pour l'égalité des sexes. Des voisins européens ont ouvert la voie

Aude Courtin
a.courtin@sudouest.fr

En Espagne, le congé paternité est passé en avril à huit semaines et devrait atteindre seize semaines en 2021. Entre les différents pays européens, un fossé se creuse (lire encadré). Où en est la France ?

1 En France, un congé paternité facultatif de onze jours

Le congé paternité a été instauré en France en 2002. Aux trois jours accordés par le Code du travail s'ajoute la possibilité pour les pères de prendre – ou non – onze jours de congé indemnisés, samedi et dimanche inclus. Le père peut aussi choisir d'en raccourcir la durée. Ce congé, qui ne peut pas être découpé, doit débuter dans les quatre mois suivant la naissance. D'après une enquête de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) publiée en janvier dernier, sept pères éligibles sur dix avaient pris leur congé paternité en 2013. « Plus fréquent chez les pères les plus jeunes, ce recours est déterminé en grande partie par le statut de l'emploi », relève le rapport. Les travailleurs indépendants, les précaires, les chômeurs et les plus modestes étant ceux qui en avaient le moins bénéficié. Fait marquant toutefois : entre 2004 et 2013, l'écart entre les catégories sociales s'est nettement estompé, note l'étude.

2 38 % des sondés trouvent qu'il n'est pas assez long

38 % des Français estiment que cette durée de onze jours est trop courte, selon le rapport la Drees. Les données mettent en évidence une très forte disparité entre les jeunes de 18 à 34 ans, qui souhaitent majoritairement (plus de 60 %) un allongement du congé paternité, et les générations précédentes, qui s'en contentent, particulièrement les plus de 50 ans (seulement 19 % se prononcent pour un allongement).

Doit-il rester facultatif ou devenir obligatoire ? Sept Français sur dix pensent qu'il doit rester une option. « La proportion est la même pour les hommes et les femmes et ce, quel que soit leur niveau de diplôme. » Mais un contraste se dessine une nouvelle fois chez les jeunes. Un tiers des moins de 35 ans est favorable à ce qu'il devienne obligatoire, contre un quart des plus de 50 ans.

Plusieurs pétitions et tribunes ont demandé ces derniers mois une révision du congé paternité. En septembre, une pétition lancée par deux collectifs de parents a rassemblé dans ses signataires des personnalités de tous bords, aussi bien le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez que l'ex-patronne du Medef Laurence Parisot. Ils réclamaient l'instauration d'un congé paternité obligatoire, aligné sur le congé maternité.

3 Un allongement à quatre semaines recommandé

Dans un rapport daté de juin 2018, demandé par Édouard Philippe, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) préconisait de le rallonger à une « durée raisonnable » de quatre semaines. Le congé paternité apparaît comme « la première marche d'une série de mesures visant à progresser en matière d'égalité femmes-hommes et dans l'intérêt de la famille » : lien avec l'enfant, partage des tâches familiales… Pour l'Igas, il n'est « pas utile de le rendre obligatoire dans toute sa durée », mais une obligation sur une courte période « permettrait de favoriser la prise du congé par des pères qui auparavant s'abstenaient et déculpabiliseraient ceux qui souhaitent le prendre dans son intégralité. »

En 2017, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) proposait aussi « un congé paternité obligatoire et plus long », qui « rééquilibrerait entre les deux parents l'impact d'une naissance sur la carrière », permettant ainsi de réduire les inégalités.

Aux trois jours accordés par le Code du travail s'ajoute la possibilité pour les pères de prendre onze jours de congé. SPA/M. B.

4 Le gouvernement « concentré sur le congé maternité »

Interrogé en septembre sur les préconisations de l'Igas, Édouard Philippe avait éludé la question : « On va commencer à bouger sur le congé maternité pour améliorer la situation des exploitantes agricoles et des indépendantes et ensuite on regardera le congé paternité ». « Il est très important que le congé paternité puisse être amélioré » mais « là on est vraiment concentrés sur le congé maternité », commentait le même jour Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Depuis, le congé maternité des indépendantes et des exploitantes agricoles a effectivement évolué. Qu'en sera-t-il du congé paternité ? Nos sollicitations auprès du service de presse de la secrétaire d'État sont restées sans réponse.

« Ce serait bien de pouvoir moduler »

TÉMOIGNAGE Antton, un jeune papa bayonnais, aurait apprécié un congé plus flexible qui puisse démarrer avant l'accouchement

En mai 2017, Antton est devenu papa d'un petit garçon. « Un moment de bonheur que je désirais partager au maximum avec ma compagne. Je souhaitais pouvoir préparer l'arrivée de notre enfant à la maison comme on accueille un invité, prendre le temps de le connaître. D'autant que les papas demeurent souvent un peu en marge de la grossesse. À la naissance, ça devient concret. On est papa ! »

Bébé pointe son nez. « Une chance, c'est tombé un mardi, j'ai pu prendre les trois jours légaux et enchaîner sur le week-end ! Un week-end où, en plus, je ne travaillais pas », poursuit celui qui travaille dans l'événementiel et la culture. Le jeune couple profite de ces quelques jours pour réfléchir au moment le plus opportun pour poser le congé paternité. « Ma compagne allaitait. On supposait qu'un mois après la naissance, elle aurait sûrement besoin de se reposer et d'être épaulée. D'autant que notre bébé est arrivé avec quinze jours d'avance, précipitant les choses et surtout ce que nous avions prévu. »

Poser ses jours, tout un calcul

Antton reconnaît que la date, un mois post-naissance, était plutôt bien choisie. « La maman était effectivement fatiguée. Mais nous avions bien regardé le calendrier avant de poser ce congé paternité : onze jours calendaires, on fait donc attention aux fériés. On a clairement été dans un rapport comptable. C'est tragique… » Au final, ce congé paternité « est passé à toute allure ». « Nous n'avions plus de jour, plus de nuit, d'autant que nous voulions tout vivre à deux : nous nous levions la nuit ensemble, nous recouchions en même temps, au rythme de notre enfant. » Les trois au diapason. « Je suis reparti au travail bien plus fatigué que je ne l'avais quitté. Heureusement, un mois après, c'était l'été et la période plus creuse dans mon activité. J'ai donc pu poser un mois et demi de vacances (c'est un luxe !) et profiter de notre nouvelle vie à trois. »

A posteriori, si Antton se dit heureux de ce congé paternité qu'il ne détesterait pas de voir se rallonger, il prône surtout une meilleure flexibilité : « Ce serait bien de pouvoir moduler les congés maternité et paternité à deux et pas seulement individuellement. Et ce, pour préparer ensemble la grossesse ou du moins laisser au couple, toute latitude à organiser le temps dédié à l'arrivée de l'enfant en fonction de leur situation. Pour ma part, j'aurais peut-être apprécié être présent quelques jours avant l'accouchement – même si l'histoire a fait que le bébé est arrivé deux semaines avant le terme – car attendre au bureau, le coup de fil de la maman qui sent les premières contractions est stressant et anxiogène. »

Congé parental « risqué »

Et au-delà du congé paternité qui mériterait d'être plus long, il y a le congé parental, qui peut durer d'un mois à trois ans dès le premier enfant et qui peut être pris par la mère comme par le père. Le jeune papa bayonnais s'y était intéressé. Une pensée furtive. « La réflexion est allée vite. Je me suis posé des questions : suis-je capable de vivre ces mois-là à la maison et quelles conséquences ce congé aura-t-il sur ma carrière professionnelle ? J'ai un travail à responsabilité. Un poste convoité au sein même de l'entreprise et à l'extérieur. Je craignais de faire une croix sur ma carrière… J'y ai donc vite renoncé. Le risque me semblait trop grand. »

Un renoncement auquel d'autres pères ont été confrontés. Car si la loi stipule que le congé parental d'éducation à la suite d'une naissance ou de l'adoption d'un enfant de moins de 16 ans est un droit que l'employeur ne peut refuser, la crainte d'être dévalorisé dans l'entreprise au retour de congé ou de perdre son poste pour en intégrer un autre, inférieur ou non choisi, demeurent dans l'inconscient collectif et individuel. « Je pense que les pouvoirs publics doivent aujourd'hui se demander comment sécuriser l'emploi de la personne qui porte l'enfant mais aussi de la personne qui l'accompagne. Une des pistes serait peut-être de valoriser les parents qui restent au foyer. Notre regard changerait sur eux… », suggère Antton.

Valérie Deymes

Ailleurs en Europe

La durée du congé paternité en France se situe dans la moyenne des pays européens, observait la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) en janvier. Mais avec l'approbation, par le Parlement européen, en avril, d'un texte établissant une norme minimale de dix jours de congé paternité dans l'Union européenne, la France pourrait de fait se retrouver en dessous de la moyenne. Car certains pays voisins font déjà beaucoup mieux. En Espagne, le congé paternité vient en effet de passer à huit semaines et devrait atteindre seize semaines en 2021.

La France n'est pas le pays le mieux loti sur le congé parental. ARCH. S. KLEIN/« SO »

Au Portugal, le congé paternité d'une durée d'un mois a été rendu obligatoire. Quatre semaines, c'est aussi ce qui est proposé aux Autrichiens (si l'employeur accepte) et aux Lituaniens. Dans les pays scandinaves, les pères disposent de droits déjà beaucoup plus larges. En Norvège, le congé paternité s'étale sur dix semaines et devrait passer à quinze. En Finlande, les pères disposent de cinquante-quatre jours ouvrables (environ neuf semaines). Quant aux Belges, qui disposent de droits semblables aux pères français (dix jours), ils ont saisi l'occasion de la fête des pères – qui sera dimanche prochain en France – pour relancer le débat et réclamer un allongement du congé paternité.

Ils voulaient desserrer l'étau des taux d'intérêt

Des dizaines de milliers de Français ont été bernés par des cabinets d'expertise qui leur promettaient l'annulation des intérêts de leurs crédits immobiliers. Le réveil est douloureux

Des dizaines de milliers d'emprunteurs se sont laissés berner par des publicités racoleuses. PHOTO ARCHIVES DAVID THIERRY/« SUD OUEST »

Dominique Richard et Christine Lamaison
d.richard@sudouest.fr
c.lamaison@sudouest.fr

C'est souvent un reportage à la télévision qui les a convaincus. Des journalistes peu familiers de la matière financière tendaient le micro à des experts sortis de nulle part qui n'avaient que des pourcentages et des chiffres ronflants à la bouche. Le Crédit agricole, LCL, la BNP, la Générale… À les entendre, toutes ou presque proposaient des offres de prêt immobilier dont le TEG, le taux effectif global, était erroné, inférieur au coût réel du crédit. Et cela au mépris de la vieille loi Scrivener qui, depuis 1979, contraint les banques à l'indiquer sur leurs contrats, sous peine de voir les juges annuler les intérêts.

« Ils nous ont dit que nos deux prêts, sur la maison et sur le terrain, étaient mal calculés et que nous pouvions gagner 70 000 euros », se rappelle, amère, Alexandra, fonctionnaire de police dans l'agglomération bordelaise. Employés au centre hospitalier de la Côte basque, Franck et Sonia pensaient, eux aussi, dégonfler leurs échéances. « Nous avons amené tous les documents, les tableaux d'amortissement. Pour eux, il n'y avait pas de souci. On pouvait récupérer 15 000 euros. »

Qui ne se frotte pas les mains à l'idée de voir une banque mordre la poussière ? Crédules, ils ont acquitté un forfait (entre 5 000 et 6 000 euros le plus souvent) et contracté une assurance juridique censée leur garantir la restitution des fonds en cas, bien improbable, d'échec devant les tribunaux. Le temps a filé, leurs mensualités n'ont pas baissé d'un iota et la Financière Autrement, la société fondée par l'Avignonnais Jean-Pascal Mattei, en qui ils avaient placé leur confiance, a fait faillite, entraînant ses satellites dans sa chute.

Incompétence

Ils sont aujourd'hui près de 500 à s'être constitué partie civile, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte pour escroquerie et confiée à un juge d'instruction de Nanterre. « À mon sens, l'infraction est constituée, insiste Me Marc Rouxel, l'avocat angevin du collectif. Les garanties de remboursement, bien que facturées, n'ont jamais été souscrites. Et les documents remis aux consommateurs affichaient des pourcentages de réussite trompeurs, leur laissant croire qu'ils étaient pratiquement sûrs de gagner alors que c'était loin d'être le cas. »

En 2017, à l'heure de déposer le bilan, Jean-Pascal Mattei a adressé un mail à ses milliers de clients, rejetant sur autrui la responsabilité du naufrage. Accusés : les magistrats coupables de rendre « des décisions irrationnelles en dehors de tout cadre légal », les pratiques des concurrents qui sapaient le marché et « les malversations » d'un courtier anglais ayant transformé, en chiffon de papier, l'assurance « procès perdu » proposée par la Financière autrement.

L'illusion d'une martingale

L'enquête pénale, actuellement en cours, dira si cet argumentaire est recevable. La justice solde aujourd'hui les comptes de ces années folles, qui ont vu des dizaines de milliers de foyers français embarqués dans l'illusion d'une martingale qui tenait en trois lettres : TEG. Un taux qui s'obtient, en rapportant au montant du capital prêté, tous les frais liés à l'emprunt : le courtage, le montage du dossier, l'assurance emprunteur ou la garantie hypothécaire. En cas d'erreur au détriment du consommateur, un tribunal peut lui substituer le taux légal. Arrêté chaque semestre par le ministère de l'Économie, il sert à fixer les pénalités du débiteur en situation de retard de paiement. À l'heure actuelle, il approche 0,9 % et tend vers le taux du marché. Mais en 2014, il était voisin de zéro. De quoi espérer le jackpot si les juges passaient un coup d'éponge.

L'année lombarde

« À mes débuts, dans les années 2000, nous n'étions pas très nombreux. Les dossiers étaient solides et les décisions rendues par la justice favorables aux consommateurs », explique Pierrick Houga, un expert financier réputé des Landes. Mais ensuite, beaucoup de non professionnels, des avocats, des experts comptables, s'en sont mêlés avec des résultats catastrophiques. Soutenir que 70 % ou 90 % des crédits étaient erronées, c'était du pipeau. Aucune statistique ne le prouve. L'incompétence de ces gens-là a fait le jeu du lobby bancaire. »

> « En cas d'erreur au détriment du consommateur, un tribunal peut lui substituer le taux légal »

Depuis le Pays basque, David Gratay, jusqu'alors spécialisé dans l'amélioration de l'habitat, a officié comme apporteur d'affaires de la Financière Autrement. « Je suis droit dans mes bottes. Mais je comprends le ressentiment des gens que j'ai mis en relation avec cette entreprise. Elle était plébiscitée par les associations de consommateurs, recommandée par l'association des usages des banques (Afub). Il y avait des reportages élogieux dans la presse économique. Les juristes de la Financière Autrement validaient nos messages publicitaires. Je ne faisais pas d'expertise. Je me contentais de transmettre les dossiers. La justice allait dans notre sens. »

En 2013, un arrêt de la Cour de cassation embrase le marché. La haute juridiction épingle la Caisse d'épargne pour avoir calculé ses taux d'intérêt sur 360 jours et non 365. Ce qui a pour effet d'accroître le montant des intérêts perçus par la banque. Cette pratique, dite de l'année lombarde – celle des banquiers italiens du Moyen Âge – a traversé les siècles en catimini. Une nuée d'officines spécialisées s'engouffre alors dans la brèche. Des dizaines de milliers de dossiers sont dans les tuyaux.

Effrayés par ce contentieux de masse, certains juges font machine arrière et accordent des sommes ridicules, d'autres, dans le sillage d'un nouvel arrêt de la Cour de cassation, ne prennent en compte l'erreur que si elle minore d'au moins 0,1 % le TEG. Mouvant, le paysage juridique refroidit les contestataires, au moment où les banquiers remettent à niveaux leurs logiciels de calcul et que les taux des prêts immobiliers ne cessent de baisser. Le bon temps du bon plan du TEG erroné a sans doute vécu…

REVIREMENT DE LA COUR DE CASSATION

La Cour de cassation, la plus haute juridiction française, vient sans doute de remettre une pièce dans la machine à contentieux et de redonner quelque espoir aux emprunteurs. Quitte à manger son chapeau. En 2014, elle avait rendu un arrêt de nature à contenir l'emballement des procédures. L'erreur de TEG n'était sanctionnée que si elle était supérieure à un dixième de point. Un seuil aujourd'hui retenu par de nombreuses cours d'appel. Mais contre toute attente, dans un arrêt rendu le 22 mai dernier, la Cour de cassation a renoué avec sa position initiale. Saisie d'un pourvoi formé à la suite d'une décision rendue par la cour d'appel de Paris, elle a estimé que l'inexactitude du TEG dans un acte de prêt entraînait la nullité des intérêts et donc l'application du taux d'intérêt légal. L'erreur, qu'elle soit petite ou grande, doit être sanctionnée de la même façon.

Un compromis signé malgré les tensions

G20 FINANCES Les ministres des Finances et les dirigeants des banques centrales des pays du G20 réunis au Japon ont pointé les risques liés aux divergences commerciales

Dans un climat assombri par le différend sino-américain, le G20 Finances a mis en avant, hier, les « risques » liés à l'aggravation des tensions commerciales, malgré les réticences des États-Unis. C'est une petite ligne dans le communiqué final, mais qui a suscité des délibérations longues et « compliquées », d'après des participants.

« Le contexte était tendu, les négociations ont pris une trentaine d'heures », a confié une source proche des discussions. « La croissance mondiale semble se stabiliser […] mais elle reste faible et les risques d'une détérioration demeurent. Surtout, les tensions commerciales et géopolitiques se sont intensifiées », écrivent ainsi les ministres des Finances et les dirigeants des banques centrales des pays du G20, réunis ce week-end au Japon.

Le risque de guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis inquiètent les autres États membres, comme l'a souligné Bruno Lemaire. PHOTO TOSHIFUMI KITAMURA/AFP

La voix dissonante est venue de ceux qui ont bouleversé l'ordre multilatéral : les États-Unis, persuadés que le volet commercial n'est pas à blâmer dans le ralentissement économique actuel, face à des partenaires qui brandissent à l'unisson le danger de l'escalade entre Pékin et Washington.

« Je ne dirais pas que c'est eux contre tous les autres mais cela y ressemble beaucoup », a confié devant quelques journalistes le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici. « Ce n'était pas une tâche facile, ce n'est pas parfait, mais c'est un bon résultat », a-t-il commenté. « Nous nous sommes efforcés de refléter dans le communiqué notre volonté de combattre le protectionnisme ».

Une « route précaire »

« Tous nos débats ont montré la très grande préoccupation sur le risque de guerre commerciale », a confirmé le ministre français des Finances, Bruno le Maire. Même tonalité du côté de Christine Lagarde, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI). « La principale menace provient des tensions commerciales persistantes », a-t-elle insisté dans un communiqué. « La route devant nous demeure précaire ».

Le secrétaire d'État américain au Trésor Steven Mnuchin a rencontré à Fukuoka le gouverneur de la banque centrale chinoise, Yi Gang, évoquant plus tard sur Twitter une discussion « constructive » et « franche sur les questions commerciales ». Mais, a-t-il prévenu, il ne faut pas attendre d'avancées avant le sommet du G20, prévu pour fin juin à Osaka : c'est au plus haut niveau de l'État que les choses vont se jouer, entre le président américain Donald Trump et son homologue chinois Xi Jinping.

En attendant un potentiel règlement du conflit entre les deux premières puissances mondiales, les grandes banques centrales, dont les gouverneurs étaient présents à Fukuoka, sont sur le qui-vive, prêtes à agir si nécessaire, même si leurs marges sont limitées tant elles ont déployé des moyens en masse depuis la crise financière d'il y a dix ans.

Une possible renégociation du Brexit ?

GRANDE-BRETAGNE Jeremy Hunt, candidat à la succession de Theresa May, pense pouvoir renégocier l'accord conclu avec les Européens

Jeremy Hunt, le ministre britannique des Affaires étrangères, candidat à la succession de la Première ministre Theresa May, s'est dit hier convaincu qu'une renégociation était possible pour éviter un Brexit sans accord, s'appuyant sur une conversation avec Angela Merkel. La chancelière allemande « a dit que, bien sûr, avec un nouveau Premier ministre britannique, nous (les 27 autres États de l'Union européenne, NDLR) voudrions examiner toutes les solutions que vous avez » à proposer, a-t-il affirmé sur la chaîne de télévision Sky News, relatant une conversation avec Angela Merkel en marge des commémorations du Débarquement en Normandie.

« Je suis absolument sûr que si nous adoptions la bonne approche sur ce sujet, les Européens seraient prêts à négocier », a-t-il ajouté. Le ministre n'a pas précisé s'il faisait allusion à une renégociation de l'accord de sortie de l'UE conclu entre Londres et Bruxelles et rejeté par le parlement britannique – auquel les 27 n'entendent pas retoucher – ou de la Déclaration politique dessinant les contours de la relation post-Brexit.

Question irlandaise

L'UE a fait savoir par le passé qu'elle était prête à rediscuter de cette Déclaration si Londres revoyait ses positions sur l'union douanière ou l'accès au marché unique.

L'accord de Brexit contient notamment la disposition très controversée du « filet de sécurité », ou « backstop », qui prévoit en dernier recours le maintien de tout le Royaume-Uni dans une union douanière pour éviter une frontière physique en Irlande. Selon Jeremy Hunt, la chancelière a déclaré que les dirigeants européens pourraient être ouverts à une solution technologique pour régler la question de la frontière irlandaise, solution pour le moment jugée irréaliste par Bruxelles.

La Première ministre Theresa May, qui a quitté, vendredi, la tête du Parti conservateur, reste chef du gouvernement jusqu'à ce que ce parti désigne, d'ici à fin juillet, son nouveau chef, qui deviendra aussitôt le chef du gouvernement.

Jeremy Hunt. ARCHIVES AFP

BORIS JOHNSON

Boris Johnson a prévenu que s'il devenait Premier ministre, il refuserait que le Royaume-Uni paie la facture du Brexit jusqu'à ce que l'Union européenne accepte de meilleures conditions de retrait. L'accord conclu prévoit le règlement des engagements pris par le Royaume-Uni dans le cadre du budget en cours (2014-2020).

L'organisation des finances publiques en Charente en 2022

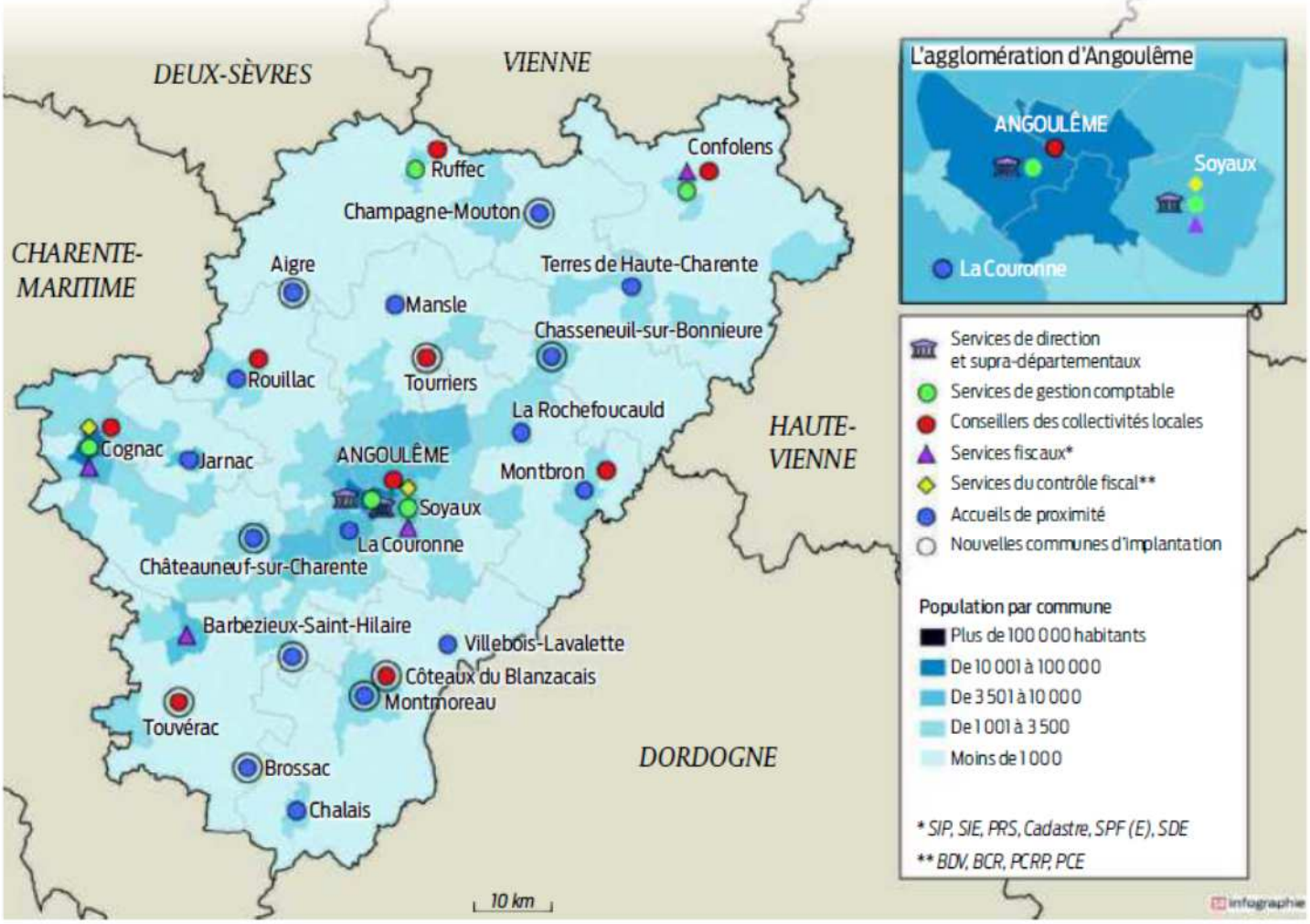

Le grand chambardement des finances publiques

IMPÔTS L'État soumet aux élus, pour concertation, une nouvelle organisation des finances publiques en Charente

Bertrand Ruiz
b.ruiz@sudouest.fr

La Direction générale des finances publiques (DGFiP) redéfinit complètement son maillage territorial et son organisation. Le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérald Darmanin, a écrit aux élus charentais pour leur donner les grandes lignes de cette réforme et leur soumettre, en vue d'une concertation, la carte de la nouvelle organisation des finances publiques dans le département, à l'horizon 2022. « Attention, il ne s'agit que d'une simple hypothèse de travail », temporise Jean-Luc Roques, directeur départemental des Finances publiques…

« Jusqu'à quel point est-elle amendable ? Il y a un principe de réalisme qui s'imposera à tous. La proposition de nouvelle organisation fait état de "points de contact" avec le public dans 24 communes de Charente. Dire qu'il en faudrait le double serait évidemment irréaliste. Ce que l'on peut affirmer, c'est que nos effectifs, pas loin de 500 agents dans le département, sont en capacité de s'adapter à cette organisation, en répondant aux impératifs de continuité et d'efficacité du service public. »

En février, les agents de la DGFiP en grève à Angoulême. PHOTO L.D.

« Le réseau se transforme en permanence pour s'adapter aux évolutions démographiques et aux nouveaux modes de relation avec le public, notamment grâce aux nouvelles technologies, tout en cherchant le plus possible à s'adapter aux besoins », indique le ministre dans sa missive.

La promesse du président

« L'objectif est d'augmenter le nombre d'accueils de proximité de 30 % d'ici 2022. C'est un effort sans précédent », ajoute-t-il, comme pour mieux coller aux promesses récentes du président Macron. Qu'en est-il réellement ? La Charente compte actuellement 15 trésoreries susceptibles de recevoir du public. Demain, la nouvelle organisation prévoit 15 accueils de proximité, dans des mairies, des maisons de services au public (MSAP) ou des trésoreries traditionnelles, en activité aujourd'hui ou non. Elle intègre aussi des points de regroupement des services fiscaux accessibles à Cognac, Soyaux, Barbezieux, Confolens et Ruffec…

Les services de gestion comptable, qui ont en charge la comptabilité des collectivités, sont répartis à Cognac, Ruffec, Confolens, Angoulême et Soyaux. Avec, en appui, des conseillers aux collectivités locales affectés dans les communes qui abritent les sièges sociaux des intercommunalités.

La concertation avec les élus permettra d'affiner ces implantations et de régler la questions des locaux. Le projet de réforme sera officiellement présenté aux maires charentais mercredi, lors de l'assemblée générale de leur association, à l'Espace Carat de L'Isle-d'Espagnac.

De l'enfumage

Du côté des syndicats, la réforme passe mal. Solidaires parle d'un « vrai recul du service public » : « Un "point de contact", ce n'est pas un service de la DGFiP. Ils ne fourniront pas le même service aux usagers. »

Force ouvrière ne dit pas autre chose : « Tout ça n'est que de l'enfumage. Quand un usager vient dans une trésorerie, il est immédiatement renseigné. Dans une maison de services au public, dont les salariés n'ont droit qu'à une demi-journée de formation pour connaître les subtilités de nos métiers, un usager n'aura pas de réponse à une question complexe. Il devra prendre rendez-vous et revenir ou se débrouiller sur Internet », observe Thierry Solas, de FO, qui craint aussi « la poursuite de la saignée des effectifs ».

En Charente, 13 trésoreries de proximité ont été fermées ces huit dernières années. Selon Solidaires, en dix ans, la Charente a perdu 188 agents des finances publiques. « Il est probable que nos effectifs évoluent encore. D'ici la fin de l'année, nous aurons une visibilité pluriannuelle sur cette question », assure Jean-Luc Roques. « Avec cette nouvelle organisation, chaque agent dispose de la garantie de rester dans le département. Une compensation indemnitaire est prévue pour ceux qui subiraient la contrainte géographique d'un changement de lieu de travail. »

Le Département adopte deux motions

POLITIQUE L'une porte sur les démarches Unesco d'Angoulême et Cognac, l'autre sur le don du sang

Vendredi, réunis en commission permanente, les élus du Conseil départemental ont voté deux motions à l'unanimité. La première soutient les démarches de labellisation Unesco menées par Angoulême (pour sa spécificité liée à l'image) et Cognac (pour son eau-de-vie mondialement connue). « Ces labellisations Unesco jouent un rôle majeur dans la promotion, à l'échelle mondiale, d'un patrimoine culturel représentatif de la créativité humaine. Le Département de la Charente est le garant de l'aménagement et de l'attractivité du territoire, partenaire de la croissance du tourisme. C'est la raison pour laquelle ses élus s'associent pleinement aux porteurs angoumoisins et cognaçais. »

Dans la seconde motion, le Département relaie l'appel à la mobilisation de l'Établissement français du sang pour combler le déficit important de dons du sang enregistré sur cette période. « L'importance vitale du don de sang justifie cet encouragement », écrivent les élus qui « appellent massivement toutes celles et ceux dont la santé le permet à s'engager dans un don ».

LE BON GESTE

Les stocks au plus bas, il faut donner son sang

Les réserves de sang sont au plus bas. C'est donc le moment de faire ce geste solidaire qu'est le don. Deux collectes sont prévues cette semaine : à Nersac demain, de 17 à 20 h, à la salle communale ; et à Ruelle-sur-Touvre, mercredi de 16 h à 19 h 30, au centre culturel. On peut aussi donner son sang en se rendant à l'Établissement français du sang à Angoulême (voir les horaires ci-dessous). PHOTO ARCHIVES JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET / « SUD OUEST »

La main-d'œuvre manque chez les restaurateurs

ÉCONOMIE Les chefs d'entreprises ont pléthore d'offres d'emploi à proposer. Mais à Cognac, comme dans le reste du pays, les candidats sont rares, à tel point qu'on frôle la pénurie

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Les patrons parlent de véritable « galère » pour trouver des serveurs ou des cuisiniers. Même les établissements de luxe comme les Chais Monnet sont en difficulté. ARCHIVES/ILLUSTRATION XAVIER LÉOTY

Ce sont des affiches placardées sur les devantures des restaurants. « Cherche serveur ou serveuse, cuisinier ou cuisinière. » On dirait bien qu'il n'y a pas une enseigne de bouche à Cognac qui n'éprouve pas de difficultés pour recruter.

Ce constat est le même qu'à l'échelle nationale. Selon l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, la principale organisation du secteur hôtellerie-restauration), entre 50 000 et 100 000 postes ne sont pas pourvus chaque année. Ce sentiment, les patrons cognaçais le connaissent bien. « Recruter, c'est toujours une galère pas possible », déplore Christian Frebot, à la tête du Duguesclin. « Au départ, je propose un CDD de quatre à six mois mais le but c'est d'aboutir à un CDI. Moi je veux garder les gens. Eh bien même avec cet espoir de CDI, les candidats motivés sont durs à trouver. » Voilà quelques semaines, le chef d'entreprise a cherché un cuisinier et un serveur. Au prix d'une longue attente, il a fini par trouver. « Mais je laisse quand même les affiches, pour avoir des CV sous le coude si quelqu'un venait à partir. »

Une question de salaire ?

Comment analyser cette désaffection ? Christian Frebot a son idée : « Les salaires sont plus élevés dans les boîtes de cognac. Alors il n'y a pas photo, ils ont vite fait le calcul. Moi, je paye au Smic horaire hôtelier et aussi les heures supplémentaires. » L'avis de Laurence Murat, du Sarment brûlant, est différent : « Ce n'est même plus une question de salaire, avance-t-elle. Je crois que les gens n'ont pas envie de travailler le week-end et en horaires décalés. »

Au Sarment brûlant, la pénurie est criante : « Il manque deux personnes à temps plein. On a réussi à recruter personne depuis cinq ans. Ce qui pose des problèmes. On en arrive à refuser des clients par manque de personnels. Ce qui signifie qu'on se prive de chiffre d'affaires. On pourrait bien accepter les clients mais on tient quand même à assurer un certain niveau de prestations. »

Les Chais Monnet recrutent

Cette situation n'est pas réservée qu'aux établissements traditionnels. Le haut de gamme en fait aussi les frais. L'hôtel Chais Monnet est également dans la même précarité en main-d'œuvre. « Nous proposons quatre CDI : deux en salles, deux en cuisine », témoigne Lauriane Baboux, directrice des ressources humaines du cinq étoiles. Ce « casse-tête » s'explique par d'autres raisons : « Il n'y a pas d'établissement de standing similaire dans la région, donc pas de vivier où recruter. Pas d'école non plus. On mise donc sur l'envie et la jeunesse : nous formons et proposons une montée en compétence. Car on ne peut pas subir un marché de l'emploi hyper "pénurique". Il faut changer la façon de recruter. La promotion interne permet de fidéliser les employés. » Les Chais Monnet se distinguent également par une grille horaire au-dessus du Smic, « sans surpayer non plus mais tout à fait correcte pour Cognac ». Une bonne idée pour ceux qui voudraient faire carrière…

Un premier vol pour le nouvel avion

ARMÉE Les élèves pilotes de chasse de la BA 709 ont, pour la première fois, volé avec le nouvel avion Pilatus PC-21, remplaçant de l'Epsilon TB-30

Pour l'armée, c'est un événement important : les militaires se sont dotés d'un nouvel avion pour la formation des élèves pilotes de chasse. Le Pilatus PC-21 a réalisé son premier vol d'enseignement mardi, nous fait savoir la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard, qui concentre la formation en France. Il remplacera l'Epsilon TB-30, que l'on connaît bien en Charente, mais aussi l'Alpha Jet, utilisé à Tours. « Bien plus qu'une évolution, il s'agit d'une révolution de la formation modernisée des pilotes et navigateurs de combat », prend soin de commenter l'armée.

Pour l'heure, les élèves sont formés au compte-gouttes mais, en 2020, chaque promotion permettra de former 30 pilotes et 10 navigateurs officiers systèmes d'armes de l'armée de l'air, 10 pilotes pour la marine nationale ainsi que 10 moniteurs simulateurs.

Depuis mardi, les 13 élèves pilotes de la première promotion de l'école de pilotage ont entamé leurs 180 heures de vol et 140 heures de mission d'entraînement au sol sur simulateur. « Le flux d'informations sur les trois écrans à cristaux liquides délivré par le système en tête haute et la vitesse inhérente au PC-21 par rapport au Grob 120, sur lequel je volais lors de ma phase de tronc commun, m'ont particulièrement marqué », a témoigné le lieutenant Maxime à sa descente de l'avion.

Voici, à gauche, le premier stagiaire pilote à avoir pris les commandes du PC-21 sur la base aérienne. PHOTO D. PUJO/ARMÉE DE L'AIR

« Malgré le stress propre à l'apprentissage et à l'évaluation, j'ai savouré pleinement ce premier vol qui gardera une place toute singulière dans ma mémoire. » Le cursus doit durer dix-huit mois.

L'office de tourisme déménage au musée

ADMINISTRATION L'office de Grand-Cognac devrait échanger de place avec le service éducation-jeunesse de la Ville de Cognac

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Le mouvement était déjà amorcé : Grand-Cognac veut mettre en avant sa partie touristique. Une des actions récentes est la nomination de Coline La Fontaine, directrice de l'office de tourisme, à la tête du service tourisme de l'Agglomération. Bientôt, un nouveau chantier devrait symboliser l'espoir de Grand-Cognac en la matière. Son office de tourisme devrait déménager.

Ses actuels locaux sont situés rue du 14-Juillet. « On est assez serré dans notre emplacement actuel », note Chantal Nadeau, vice-présidente de l'Agglomération en charge du dossier. « Mais l'essentiel, c'est encore la lisibilité pour les touristes. Et là, on n'est pas si bien placé que ça. »

Une solution a été imaginée : permuter avec le service éducation-jeunesse de la Ville de Cognac. Lequel est logé dans la cour du Musée d'art et d'histoire. Là, il y a beaucoup de place, et l'emplacement est jugé beaucoup plus avantageux. Ce qui permettrait également de faire venir le service tourisme de l'Agglo.

L'office de tourisme de Grand-Cognac pourrait occuper cette aile du Musée d'art et d'histoire. PHOTO J.G.

Mais à l'inverse, cela signifie que les fonctionnaires du service éducation de Cognac vont devoir déménager. « Il y aura clairement des travaux à faire, admet Michel Gourinchas. Nous attendons les conclusions du bureau pour nous décider. »

Le dossier ne semble donc pas totalement ficelé, mais tout de même bien avancé. Les deux collectivités espèrent que le déménagement aura lieu d'ici la fin de l'année, si tout va bien…

CHERVES-RICHEMONT

Dernières animations à la médiathèque avant l'été

Chantal et Nolwenn présentent leurs nouveaux jeux pour la soirée de vendredi. PHOTO PIERRE BARRETEAU

L'année scolaire approchant de son terme, les activités proposées par la médiathèque ce mois-ci ont une tonalité particulière. À commencer par la soirée jeux de vendredi prochain. Elle aura lieu le même soir que la kermesse de l'école Paul-Garandeau. Pour cette dernière soirée avant la reprise fixée au 13 septembre, Chantal Bellicaud et Nolwenn Pingaud ont prévu des nouveautés qu'elles seront fières et heureuses de partager avec les joueurs. La soirée jeux aura lieu de 18 h à 22 h. Entrée libre et gratuite à partir de 4 ans.

Des contes et un biblio-café

Samedi 15 juin, ce sera la dernière séance de l'Arbre à contes pour enfants de moins de 5 ans et leurs parents. À 11 heures, Nolwenn lira plusieurs contes multicolores. Cette année, le thème portait sur les couleurs. Aussi pour finir en beauté l'année, on peut s'attendre à formidable arc-en-ciel. Pour la rentrée, la médiathèque se pose la question de maintenir ou non cette activité le samedi matin, ou un autre jour.

Samedi, ça sera également le dernier biblio-café de la saison. Pour marquer l'événement, la séance débutera à 10 h 30 et se prolongera jusqu'à 14 h avec un pique-nique partagé dans le patio. Le thème sera centré sur les récits marins, mais chacun pourra partager ses coups de cœur du moment.

Du mardi 2 juillet au 3 septembre, la médiathèque sera ouverte mardi, de 16 h à 18 h 30 ; mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ; jeudi, de 13 h 30 à 17 h ; vendredi, de 14 h à 18 h 30. Fermée samedi et lundi ainsi que le 16 août.

L'ancien maire attaque la commune

GENSAC-LA-PALLUE Michel Baldacchino réclame 380 000 euros pour la dépollution du terrain de ball-trap qu'il avait racheté

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Voilà un terrain qui cristallise bien des tensions. Celui du ball-trap situé sur la commune de Gensac-la-Pallue. Pendant des décennies, la municipalité en a été locataire pour y installer cette activité de loisirs.

L'emplacement change de mains en 2008 : Michel Baldacchino, battu aux élections municipales, cède sa place de maire à Bernard Mauzé. S'ensuit un long épisode judiciaire : Michel Baldacchino va tenter d'obtenir en justice une indemnisation de la Ville pour divers motifs. Une demande rejetée en premier instance en 2013 et en appel, en 2016. « Il a même été condamné pour procédure abusive », insiste bien Bernard Mauzé.

Désormais, l'ancien premier édile attaque sur un autre fondement : il estime que le terrain (qui contiendrait plomb et arsenic lié aux cartouches) aurait dû être dépollué. « C'est une obligation légale, mais aussi contractuelle », met en avant son avocat, maître Patrick Hoepffner. « Nous avons donc lancé une expertise, qui chiffre la remise en état à 380 000 euros. » La demande est tout d'abord arrivée par une mise en demeure de payer sous un mois. Faute de réponse, l'avocat s'est résolu à demander une assignation devant le tribunal de grande instance.

« On est un peu surpris d'une affaire comme celle-là mais on est habitué aux interventions tonitruantes de Monsieur Baldacchino », regrette Bernard Mauzé. Et de s'interroger : « La pollution est-elle si réelle que ça ? On peut s'interroger. Pour l'heure, on en est au débat. Il y a différentes manières d'appréhender juridiquement le dossier, que l'on prend très au sérieux puisque l'avocat de la commune est saisi. »

Ancien maire, Michel Baldacchino se retourne contre Gensac pour obtenir réparation. PHOTO ARCHIVES PHILIPPE MÉNARD

Indignation du Conseil municipal

L'actuel maire tique sur le montant de 380 000 euros exigé : « La demande est exagérée tant dans son essence que son évaluation. Et puis c'est une somme énorme pour la commune. Cela représente plus de deux fois le produit de la taxe d'habitation. »

Il va même jusqu'à critiquer les raisons de cette assignation : « C'est totalement infondé et ça relève de l'obstination. Monsieur Baldacchino a envie de compliquer la vie de la municipalité. On est en droit de se demander s'il n'y a pas une volonté de nuire à la fin du mandat. En tout cas, les élus du Conseil municipal sont indignés, mais totalement sereins. »

Des accusations balayées par l'avocat du demandeur. « Ce n'est absolument pas politique, insiste Me Hoepffner. Ça ne vise pas monsieur Mauzé. Le calendrier est une pure coïncidence. Je remarque que la mairie n'a pas répondu, ni pour contester la dépollution ni son montant. Notre démarche est la réponse logique à l'absence de réponse. »

Désormais, c'est au tribunal qu'il appartient de trancher ce conflit aux lourds enjeux.

Antenne, subventions, tarifs de la cantine… au menu du Conseil

Plusieurs dossiers ont donné lieu à quelques débats animés lors du conseil municipal de Gensac-La-Pallue, mercredi 5 juin. Le premier concernant la validation du site d'implantation d'un équipement de télérelève en hauteur (antenne) pour les compteurs de gaz communicants, déposé par GRDF, a été rejeté par 10 voix contre.

Puis, les élus ont abordé la question de l'attribution des subventions aux associations locales. Mis à part quelques exceptions, les subventions ont été reconduites pour un montant global de 25 000 euros. Les critères d'attribution de ces subventions seront revus en commission pour l'an prochain.

Les tarifs de cantine et de garderie pour l'année 2019-2020 ont aussi provoqué de longs échanges au sein de l'assemblée municipale. Après diverses analyses et constats, ils ont été votés à la majorité relative. Ainsi, le prix d'un repas pour un enfant s'élèvera à la rentrée à 2,30 € et à 3,40 € pour un enseignant. À noter que le coût réel pour la commune d'un repas, avec toutes les charges (personnels, matériel, combustibles) est de l'ordre de 8,26 €. Le tarif de la garderie est, quant à lui, fixé à 1,25 € par jour (matin et soir) et 2,50 € pour le mercredi après-midi.

Abords du cimetière

Vu l'état de la haie et les problèmes d'entretien (plus de désherbant), le projet d'aménagement des accotements aux abords du cimetière (environ 300 mètres) est adopté pour un montant estimé à 25 400 euros TTC. L'aménagement paysager sera réétudié à l'automne, en vue d'une démarche « ville fleurie » que la municipalité souhaite réactiver. Une demande subvention LEADER (fonds européens) a été déposée pour l'achat de matériel alternatif à l'usage des pesticides. « Face à cette situation, un appel est lancé aux riverains pour participer à l'entretien de leurs abords routiers », a précisé le maire.

Samuel Méchain

AU FIL DES DOSSIERS

VIVAL Deux mois de réduction de loyer sont accordés au magasin Vival pour des soucis liés au local.
CONCERT Le site du concert sur le Ri, prévu cet été, va être revu.
TRAVAUX Une demande de subvention a été votée pour l'aménagement piétonnier de la rue des Encloux (RD 49). Les travaux de la route de Soubérac (écoulement des eaux pluviales), sont confiés à Eiffage-Routes Sud-Ouest pour un montant estimé à 124 783 € HT. Il a été décidé de prendre en charge la destruction de nids de frelons asiatiques après demande à la mairie.